

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

ARRONDISSEMENT D'USSEL

COMMUNE DE LAMAZIÈRE-BASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le **24 janvier deux mille vingt-cinq**, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de LAMAZIÈRE-BASSE, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELBÈGUE, maire.

Présents : BELLONCLE Cassandra, BERNAT Brigitte, DELBÈGUE Jean-Pierre, LAPORTE Patrick, PAUTY Jean-Claude, RIGAUD Julie, SIERPAKOWSKI Claire, SOULIER Jean-Marc, SVOBODA François.

Absents : MAUS Philippe (procuration à SOULIER Jean-Marc).

Secrétaire de séance : SOULIER Jean-Marc.

Date d'envoi de la convocation : 17 janvier 2025.

Objet : Vente de la partie déclassée de la parcelle Z 35 de Pommier.

Vu la demande de Madame PORTIER Fabienne, qui, à l'occasion à l'opération de délimitation de son terrain, confiée à un géomètre-expert, a constaté que la situation cadastrale et la situation réelle des lieux étaient discordantes sur la parcelle Z 35 correspondant à la VC 9 de Pommier.

Vu la délibération n°2023-05-07 du 22 septembre 2023, le Conseil municipal a accepté, de céder une partie de la Z 35 à Madame PORTIER Fabienne, pour 5 €.

Vu le déclassement d'une partie de la parcelle Z 35 correspondant à la voirie communale VC 9 de Pommier.

Vu le plan effectué par les géomètres MESURE,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- Autorise la vente d'une partie de la parcelle Z 35, d'une emprise de 46 m², cadastrée section Z n° 245, délimitée par le géomètre, à Madame PORTIER Fabienne, pour un montant de 5 €.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Résultats du vote : Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

La délibération est adoptée.

Extrait certifié conforme,
Le maire,

J.P. Delbègue
Jean-Pierre DELBÈGUE.



Accusé de réception en préfecture
019-211910203-20250124-2025-01-03-DE
Date de télétransmission : 27/01/2025
Date de réception préfecture : 27/01/2025